

MAINTIEN DES DROITS COLLECTIFS
NON AU NMS
TOUS EN GREVE LE 22 MARS 2018

Les projets d'accord NMS viennent d'être finalisés et vont être proposés à la signature des Organisations syndicales d'ici quelques jours (vous pouvez les trouver sur notre site internet (www.fomacif.fr)).

Ces projets sont inacceptables !
ils seraient un recul social sans précédent à la MACIF.

Le chantage à l'application de la Convention Collective si il n'y a pas de signature **n'est pas acceptable !**

Aucune organisation syndicale qui défend les salariés ne peut signer de tels accords !

Le NMS prévoit :

- **Augmentation du temps de travail**
- **Changement de métier**
- **Modification de la rémunération.**
- **Déclassification.**
- **Restructuration du modèle IARD.**
- **Et bien d'autres reculs encore...**

Refus du Nouveau Modèle Social !

Aucune signature sur ces accords anti sociaux !

ENSEMBLE DITES NON !

TOUS EN GREVE LE 22 MARS 2018





Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Sections Fédérales Assurances

COMMUNIQUÉ

Le 22 mars 2018 **Grève et manifestations**

La Section Fédérale des Assurances de la FEC-FO appelle aux manifestations le 22 mars 2018.

A l'appel des syndicats ouvriers et des organisations de jeunesse, les fonctionnaires, y compris les enseignants et les hospitaliers seront en grève ainsi que les salariés de la Sécurité Sociale et de Pôle Emploi, des transport ADP, SNCF et RATP.

Ce jour là, nous manifesterons avec les salariés des trois versants de la Fonction Publique (Etat, hospitalière, territoriale), de pôle emploi, de la Sécurité Sociale et des Cheminots, ainsi qu'avec tous ceux qui combattent la politique d'austérité et de régressions sociales qui s'attaque au statut des Cheminots et menace la RATP – EDF et GDF – La Poste et les Télécoms, qui détruit le Code du Travail et le pouvoir d'achat des retraités.

Dans le secteur des assurances, les restructurations, fusions, externalisations, se multiplient, font peser un poids croissant sur les emplois et détériorent tous les jours un peu plus les conditions de travail et le pouvoir d'achat des salariés. C'est aussi le Régime Professionnel de Prévoyance du personnel de l'assurance (RPP), notre régime de protection sociale collectif qui est remis en cause.

Les salariés de l'assurance (Assistance, Assurance, Courtage, Agence Générale, Expert) sont directement concernés pour leurs propres revendications professionnelles, ils le sont aussi en tant qu'usagers des services publics hôpitaux, écoles et transports.

Face aux ordonnances MACRON, qui chaque jour s'attaquent aux droits collectifs des salariés et aux organisations syndicales, le 22 mars doit accentuer le combat contre cette politique destructrice.

Nous revendiquons :

- **Maintien de toutes les activités et emplois sur les sites, aucun licenciement,**
- **Maintien et respect de toutes nos conventions collectives,**
- **Maintien et respect des prérogatives du RPP,**
- **Augmentation générale des salaires et des pensions**

La section Fédérale des Assurances de la FEC-FO appelle les salariés à participer aux manifestations qui auront lieu dans toute la France le 22 mars 2018 et donne pour le permettre un mot d'ordre de grève pour toute la journée.

Tous aux manifestations le 22 mars 2018

(A Paris, la manifestation partira de Bercy à 14 heures)

Fait à Paris, le 19 mars 2018

Pour tout contact : Georges DE OLIVEIRA 01 48 01 91 35